



Contact du responsable : Christian GOMEZ

Tél : 06 32 51 79 23 email : christian.gomez46@orange.fr

Madame, Monsieur,

L'association Spectacles du Monde organise du 2 au 7 août 2022 la 32^e édition de son festival. A cette occasion, l'organisation propose des emplacements ou stands avec ou sans électricité sur la place du gymnase à Port-sur-Saône.

L'exposition et (ou) la vente de vos produits, artisanaux, de bouche, restauration et jeux, se fera du mardi 2 août au dimanche 7 août 2022 inclus.

Lors de ces 6 journées, des animations auront lieu sur cette place, de 16 h à minuit, ce qui invite les exposants à tenir leurs stands ouverts selon cette plage horaire.

En ce qui concerne le dimanche 7 août, les exposants sont invités à ouvrir leurs stands, depuis le matin, à l'occasion de la traditionnelle « Journée Ville en Fête » qui attire chaque année plus de 4 000 visiteurs.

Pour une organisation optimale, les règles suivantes devront être respectées :

- Installation : *L'installation des stands devra se faire uniquement le lundi 1^{er} août 2022 entre 9 H et 18H, et le mardi 2 août 2022 entre 9H et 15H au plus tard.*
- Gardiennage : Les stands sont gardés de minuit à 6h du lundi 1^{er} août au lundi 8 août 2022 au matin.
- Vente de boissons interdite : L'organisation se réserve le droit de vente des boissons durant la durée du Festival : L'exposant s'interdit donc la vente de boissons, de toute nature qu'il soit. Le manquement à cette règle entrainera la fermeture immédiate de son stand, quelle qu'en soit l'heure et la date. L'enseigne ne sera plus contactée les années suivantes.
- Toutes personnes, salariées ou bénévoles, amenées à tenir votre stand durant les 6 jours du festival devront impérativement être déclarées à l'URSSAF. La liste de ces personnes devra être communiquée à l'association Spectacles du Monde au plus tard une semaine avant le début de la manifestation.

L'association « Spectacles du Monde » se réserve le droit de refuser toute candidature qui ne remplirait pas les conditions énoncées ci-dessus, ou suite à un retour tardif du présent document, le nombre d'exposants étant atteint.

Si cette proposition vous intéresse, merci de nous renvoyer au plus vite les documents mentionnés ci-dessous, afin que le comité d'organisation puisse étudier et valider votre demande de participation, dont vous serez informé par retour de courrier.

Liste des documents à nous retourner :

- bulletin d'inscription complété et signé (les produits exposés ou vendus devront impérativement être stipulés dans votre bulletin d'inscription, seuls ces produits seront autorisés pendant le festival, une fois que l'organisation aura validé votre participation).
- responsabilité civile
- chèque de caution pour les stands
- copie du registre du commerce
- chèque de règlement correspondant à votre emplacement ou stand

Recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Cordialement.

La Direction.





BULLETIN D'INSCRIPTION

Village du Festival – Place du Gymnase – Port-sur-Saône

Nom : Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : .../.../.../.../... ou .../.../.../.../...

Email :@.....

Site internet :

Détails des produits :

.....
.....
.....

Besoins en Electricité :

Lumière uniquement oukw (mono 220 V)

Détails des appareils utilisés :

.....
.....

Particularités :

Tri 380 V

Tétra 380 V

(Le festival ne prendra pas en charge des puissances électriques trop fortes, ni même les compteurs supplémentaires, ils seront à la charge de l'exposant)

Festival Spectacles du Monde

67 Rue François Mitterrand 70 170 Port-sur-Saone

Tél : 06 32 51 79 23 email : christian.gomez46@orange.fr site internet : www.festivalportsursaone.com



1/ Je vends des produits artisanaux (vêtements, accessoires, chapeaux, bijoux...) ou je souhaite installer des jeux pour enfants :

Je demande la réservation de(nombre) d'emplacement(s) de m (dimensions longueur et largeur précise) ou de stand(s) de 4 m x 4 m sur le village du festival (dans la limite des places disponibles) pour la durée du festival (Mardi 2 – Mercredi 3 – Jeudi 4 – Vendredi 5 – Samedi 6 et Dimanche 7 août 2022) pour la somme de 200.00 € l'unité soit un total de 200.00 € x (Stand(s) ou emplacements) = €.

Je joins mon chèque à l'ordre de : SPECTACLES DU MONDE

Pour toute réservation de stand parapluie, merci de joindre un chèque de caution de 250.00 € à l'ordre de SPECTACLES DU MONDE ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les éventuelles dégradations occasionnées sur ce matériel pendant la durée du festival.

2/ Je vends des produits de restauration sucrée (crêpes, gaufres, glaces, granitas, churros, beignets ...)

Je demande la réservation de(nombre) d'emplacement(s) de m (dimensions longueur et largeur précise) ou de stand(s) de 4 m x 4 m sur le village du festival (dans la limite des places disponibles) pour la durée du festival (Mardi 2 – Mercredi 3 – Jeudi 4 – Vendredi 5 – Samedi 6 et Dimanche 7 août 2022) pour la somme de 400.00 € l'unité soit un total de 400.00 € x (Stand(s) ou emplacements) = €.

Je joins mon chèque à l'ordre de : SPECTACLES DU MONDE

Pour toute réservation de stand parapluie, merci de joindre un chèque de caution de 250.00 € à l'ordre de SPECTACLES DU MONDE ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les éventuelles dégradations occasionnées sur ce matériel pendant la durée du festival.

3/ Je vends des produits de restauration salée (plats typiques du monde, pizzas, tartes flambées, tacos ...)

Je demande la réservation de(nombre) d'emplacement(s) de m (dimensions longueur et largeur précise) ou de stand(s) de 4 m x 4 m sur le village du festival (dans la limite des places disponibles) pour la durée du festival (Mardi 2 – Mercredi 3 – Jeudi 4 – Vendredi 5 – Samedi 6 et Dimanche 7 août 2022) pour la somme de 1 000.00 € l'unité soit un total de 1 000.00 € x (Stand(s) ou emplacements) = €.

Je joins mon chèque à l'ordre de : SPECTACLES DU MONDE

Pour toute réservation de stand parapluie, merci de joindre un chèque de caution de 250.00 € à l'ordre de SPECTACLES DU MONDE ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les éventuelles dégradations occasionnées sur ce matériel pendant la durée du festival.

RAPPELS :

L'étude de votre dossier ne sera faite que si celui-ci est complet et accompagné de tous les justificatifs demandés ainsi que du règlement.